



LES GRANDS DUCS

Randonnée du 29/06/2013
INSCRIPTION INDIVIDUELLE
(ECRIRE EN MAJUSCULE SVP)

NOM PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE...../...../.....

-18ANS SEXE : M F

ADRESSE COMPLETE :.....
.....
.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

EMAIL (indispensable).....

DETENTEUR DE LICENCE

CLUB.....

N° de LICENCE.....N° DE CLUB.....

FFCT UFOLEP FSGT FFC

Photocopie de la licence à joindre au bulletin d'inscription

Non licenciés : Joindre obligatoirement un certificat médical (moins de 3 mois)

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :.....
.....

AUTORISATION PARENTALE POUR LES – DE 18ANS

Je, soussigné..... autorise mon fils ma fille désigné(e)

ci-dessus à participer à la randonnée nocturne LES GRANDS DUCS.

TARIFS

Inscription avant le 16/06/2013

Randonnée + café 5€

Repas + Randonnée + café au retour 14€

Repas : Accompagnant adulte 10€ enfant de moins de 12 ans 7€

Inscription le soir du 29/06/2013

Randonnée + café 6€

Chèque à l'ordre : CYCLO ARSAC

Dossier à adresser : Mairie d'Arsac 12 Avenue de Ligondras 33460 Arsac

Je participe à la randonnée « LES GRANDS DUCS » :

5€

14€

REGLEMENT

**Art 1 Randonnée ouverte à tous, hommes, femmes et jeunes de plus de 14 ans
Les moins de 18 ans devront fournir une autorisation parentale, ou être accompagnés d'un adulte.**

Art 2 Une plaque de cadre vous sera remise au départ pour votre sécurité et pour le contrôle. Le port d'une casque est fortement conseillé.

Art 3 LE CHASUBLE FLUORESCENT EST OBLIGATOIRE

Art 4 Les participants s'obligeront à respecter le code de la route, la traversée des propriétés privées et l'ensemble des consignes transmises par les organisateurs.

Art 5 Droit à l'image le participant autorise l'utilisation à des fins interne et externe de son image sur tout support physique ou numérique actuel ou à créer. Les droits sont consentis à titre gratuit.

Art 6 Le VTT devra être en bon état de fonctionnement et pourvu du nécessaire de réparation et de l'éclairage avant et arrière conforme au code de la route. Il est recommandé de posséder une lampe frontale.

Art 7 En cas de vol, de perte ou de destruction de votre matériel, la responsabilité du club ne pourrait être engagée.

Art 8 Le fait de participer suppose l'acceptation de ce règlement.

Je, soussigné....., déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement de la randonnée « LES GRANDS DUCS »

Fait àLe.....

Signature

Comment avez-vous connu la randonnée « LES GRANDS DUCS » ?

Affichette déposée sur vitrine Flyer au cours d'une randonnée

Participation les années précédentes Par un ami